



Lettre d'appui de l'association des résidents du Lac Carillon (ARC) , pour la modification du projet de règlement 2023-399

L'association des résidents du Lac Carillon (ARC) a pour mission la protection du lac Carillon et la préservation d'un milieu naturel. En ce sens l'association appui les initiatives visant l'objectif de

- **Modifier le projet de règlement 2023-399 pour en exclure la zone 67-VA des zones autorisées pour un usage de résidences de tourisme (article 30).**

Cette exclusion protégerait le lac Carillon des impacts environnementaux sur un lac déjà fragile. Ainsi, tout comme la municipalité de St-Ubalde, la municipalité de Notre-Dame de Montauban devrait modifier son projet de règlement pour protéger le territoire du lac Carillon.

Nous croyons que c'est la volonté d'une majorité de nos membres. Un moratoire sur le développement des résidences de tourisme pourrait nous permettre de mieux sonder nos membres au besoin.

Conseil d'Administration
Association des résidents du lac Carillon

La nature en héritage, un lac à protéger !

arc-carillon.org